



BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 8 juillet 2008

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Val-d'Or

La décision ministérielle 32-2945 révoquant la concession minière trois cent soixante et un (361) située sur le bloc 1 du canton de Vauquelin (feuillelet S.N.R.C. 32C/03), deviendra exécutoire le 7 août 2008.

Ce territoire sera disponible à la désignation sur carte selon les délais prévus à l'article 288 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c . M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR:

Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR:

[Signature]

DATE :

2008-07-08

C.C. Régions

Abonnés à la liste des titres expirés